



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Theatre

Question écrite n° 63099

Texte de la question

M Pierre-Remy Houssin demande a M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture, s'il n'est pas dans ses intentions de proposer, comme cela se fait pour le cinema, une journee a tarif reduit dans les theatres. En effet, si un accord pouvait etre trouve avec les theatres publics et prives, il est evident qu'une telle mesure pourrait permettre a un nouveau public, jeune notamment, de frequenter les theatres, les prix des places etant actuellement dissuasifs pour certaines categories de Francais.

Texte de la réponse

Reponse. - A la difference du cinema, les theatres publics et prives proposent deja une large gamme de tarifs qui correspond a leur politique de developpement des publics. Dans le secteur subventionne, la fidelisation du public passe avant tout par les abonnements et des tarifs individuels ou de groupes selon les categories de public. Dans le secteur prive, les theatres recherchent de nouveaux publics a travers l'operation « Soyez les premiers aux premieres » (billets a demi-tarifs) et la carte privilege deux places gratuites pour dix achetees dans l'annee pour cinq spectacles differents). Enfin, la plupart des theatres parisiens participent, chaque annee pendant trois jours a « Paris sur scene » (une place gratuite pour une achete), et quotidiennement au kiosque qui delivre a tarif reduit des places de theatre pour le jour meme. Il n'est pas envisage, pour le moment, d'instituer une journee nationale a tarif reduit dans les theatres publics.

Données clés

Auteur : [M. Houssin Pierre-Remy](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63099

Rubrique : Spectacles

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 1992, page 4866